

Ecole Primaire du Village
2 place Michel Gardeux
54 630 Flavigny sur Moselle
Tél : 03.83.26.74.08
mail : ce.0541903a@ac-nancy-metz.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 1er trimestre 2022-2023

Le conseil d'école s'est réuni le 10 novembre 2022 à 18h 20, salle du conseil municipal.

Étaient présents :

Mme Greiner C Mme Ravey représentant la commune de Flavigny
Mmes Bechamps S, Galiana F, Gschwend C-M, Pitance M, Senault C., Weckering C. et M.Colnet A., M. Laurent G
représentants les parents d'élèves élus
Mmes Dubois S, Bagard N., Cheny S, Murtin L, Della Ricca M, Pessotto M. et M. Pierrat O enseignants

Étaient excusés :

M Douchet E, inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Blainville
M. Tedesco M. maire de Flavigny-sur-Moselle
M. Fery G. DDEN
Mmes Cottel C, Thomas L. et M. Butin G parents d'élèves élus

Secrétaire de séance : Mme Murtin

L'ordre du jour a été abordé comme suit

1- Les différents éléments de sécurité

Les exercices d'entraînement ont été effectués :

Le premier est un exercice d'évacuation incendie, fait avant la fin du mois de septembre. En règle générale cet exercice ne pose aucun problème surtout maintenant que le point de regroupement est clairement identifié. L'ensemble des élèves a évacué l'école, ils ont été regroupés et recomptés en 2min 30 environ.

Les exercices de mise à l'abri en rapport avec la prévention des risques d'intrusion ont débuté. Le PPMS prévoit une évacuation des élèves à l'opposé de l'intrusion. Les enseignants en profitent pour rappeler à leurs élèves les conduites à tenir dans ce type de circonstances (déplacements rapides mais dans le calme)

Le conseil d'école rappelle également que si nous devons connaître une alerte réelle les parents ne seraient pas en mesure de rechercher leurs enfants tant que l'alerte ne serait pas levée par les autorités compétentes. Il faut également limiter au maximum les communications afin de ne pas saturer les réseaux aux abords de l'école pour permettre aux forces de l'ordre et aux secours de disposer des moyens de communications fonctionnels.

Le DUERP est renouvelé chaque année. Il est également consultable sur demande, au sein de l'école.

2- Règlement intérieur de l'école :

Aucune modification n'est apportée. Il est accepté à l'unanimité

Il n'y a pas de demande de modification. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3- Evaluations Nationales :

Les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales en septembre. Les résultats bruts ne sont pas à prendre en compte tels quels. Il faut considérer que cette année il n'est plus possible de supprimer des élèves de la liste de classe : certains élèves d'ULIS sont inscrits dans ces classes mais ne sont pas en mesure de passer ces évaluations ; cela fausse

beaucoup les pourcentages d'autant que nos effectifs sont très restreints. Dans le même contexte, il y a un élève de CE1 totalement fictif qui a obtenu des résultats plus ou moins satisfaisants et qui biaise fortement les pourcentages de la classe.

Cependant, on peut voir que les points faibles des élèves de CP de l'an dernier se sont comblés dans leur évaluation de CE1 : cela témoigne des attentions particulières portées par les enseignants sur les points de fragilité de leurs élèves. Même si nous n'avions pas besoin des évaluations nationales pour savoir quelles étaient les difficultés de nos élèves ni la réponse apportée par les enseignants de l'école, cela permet d'en avoir la preuve et de pouvoir en justifier.

4- Projet d'école :

Le projet d'école 2019-2023 a été rédigé et proposé par l'équipe enseignante. Les années de pandémie ont un peu bousculé sa réalisation. Il est reconduit en attendant de savoir ce qu'il en est de l'évaluation d'école qui devrait avoir lieu cette année.

Les actions, déclinées des 3 axes, sont présentées aux membres du conseil d'école. L'amélioration de la compréhension, dans tous les domaines, est le point principal de l'axe 1 (Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités). Pour ce faire, l'équipe s'est dotée de supports pédagogiques, plébiscités par les formateurs, qui proposent une progression de l'élève dans sa compréhension de situations et d'implicites de plus en plus complexes. Il en va de même sur la compréhension des énoncés mathématiques.

La continuité des parcours, demandée dans l'axe 2, est un sujet qui a toujours été investi par l'équipe pédagogique. Des cahiers de cycle sont mis en place, des fiches internes de suivi des élèves sont systématiquement mises en œuvre et le choix des méthodes est fait de façon collégiale, avec l'appui des avancées pédagogiques.

De même, l'axe 3 sur le climat scolaire favorable à la réussite, est bien évidemment un sujet majeur pour l'ensemble de l'équipe. Les questions de justice scolaire ou de coopération et de tutorat sont développées auprès des membres du conseil.

Le projet d'école est également consultable à l'école.

4- Des projets de l'année 2022-2023 :

Les années précédentes ont vu beaucoup de projets avortés ou impossibles : cette année, comme l'année passée, l'équipe enseignante souhaite faire le plus d'activités possible afin de permettre aux enfants de compenser les manques dans ces domaines et favoriser les apprentissages qui en découlent.

- Les actions USEP sont reconduites car elles permettent de mettre en œuvre plus efficacement que d'autres des apprentissages et des expériences sportives.
- Mmes Cheny et Della Ricca ont reconduit leur participation au projet opéra
- Les classes de Mmes Cheny et Dubois ont été retenues pour bénéficier d'une séance de court-métrages dans le cadre du festival Aye Aye.
- Les élèves de CM2 tenteront de se qualifier pour participer au championnat de Perplexus. L'école a d'ailleurs été sélectionnée pour organiser le championnat régional en mars.
- L'école participera à la vie du village si cela est à nouveau possible.
- L'école a déposé un dossier auprès de la DAAC pour des animations pédagogiques avec l'école de musique Moselle Madon si les actions sont reconduites.
- L'école a été labellisée Génération 2024 pour promouvoir les sports et handisports à l'école et envisager des rencontres avec des champions olympiques.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 20h30

La secrétaire
Mme Murtin

La présidente du Conseil d'école
Mme Dubois